

## Lettres frontière

## Le Grand Genève a son prix littéraire

Une association honore la littérature de Suisse romande et de Rhône-Alpes. Les primés de 2014 seront révélés samedi 14 novembre

Marie Prieur

C'est à côté du château de Nyon que ces dames se réunissent. Autour de la table, en ce lundi matin, onze lectrices passionnées commentent, décryptent, notent, voire éliminent un à un les ouvrages de leur liste. «On a un homme d'habitude», précise jolusement la présidente, Monique Berthollet. Le groupe n'est autre que le jury romand de Lettres frontière.

Cette association franco-suisse décerne depuis plus de vingt ans un prix aux auteurs de la région. Comprenez région au sens large, comme l'explique cette bibliothécaire de métier: «Pour faire partie de la sélection, il faut que l'auteur soit vivant et qu'il soit originaire ou habite la Suisse romande ou la région Rhône-Alpes. L'autre possibilité étant que ce soit le cas de son éditeur.»

## Le choix des lecteurs

Le nombre d'ouvrages concernés parus en 2015 dépasse la centaine côté helvète, parmi lesquels le dernier de Joël Dicker mais aussi (voire surtout!) nombre d'auteurs méconnus mais méritants. «Nous en sélectionnons dix pour la Suisse romande. De son côté, le jury rhônalpin en repère lui aussi dix.» Puis les deux jurys se réunissent en février-mars pour atteindre une liste finale de dix ouvrages (5 romands, 5 rhônalpins).

Reste ensuite à les soumettre à un panel de lecteurs, entre 5 et 15, dans chacune des 40 structures partenaires. C'est à eux que revient le choix final des deux coups de cœur. Les lauréats de la 22e sélection (2014) se verront remettre leurs prix lors de la journée de L'usage des mots (*lire ci-contre*).

## Y a-t-il un style régional?

En attendant, à Nyon, le jury romand s'est d'ores et déjà attelé à la sélection suivante. Romans historiques, polars, recueils de poésies défilent sous l'œil critique de ces boulimiques de la lecture. «C'est une assez belle poésie, assez intense», souffle l'une. «On reconnaît la patte d'un vrai écrivain», analyse une autre. Secret des délibérations oblige, on ne vous divulguera point les titres qui suscitent



Le jury de Lettres frontière en action. Avec, au premier plan à gauche, la présidente de l'association, Marie-Claude Troehler. Et au premier plan à droite, la présidente du jury suisse, Monique Berthollet.

de telles critiques. «On est loin de la littérature romande traditionnelle et de son côté nombriliste», poursuit une troisième.

L'occasion de se poser la question: y a-t-il un style spécifique à la région? Selon Brigitte Steudler, membre du jury, «longtemps, les auteurs romands ont cultivé un goût pour l'introspection, la complexité. Le questionnement autour de l'acte d'écrire était perceptible.» Gabrielle Amaudruz Cazenave renchérit: «Vu depuis la France, certains pensent que la littérature romande est restée à Ramuz! Or, depuis quelques années, on assiste à un renouvellement. De jeunes écrivains font preuve d'originalité, de fantaisie.»

## Deux Genevois talentueux en lice

Sur les cinq auteurs romands sélectionnés figurent deux Genevois bien connus sous nos latitudes. Tout d'abord **Jean-Michel Olivier**, lauréat en 2010 du Prix Interallié pour son roman *L'amour nègre*. Enseignant de français et d'anglais au Collège de Saussure, l'auteur - né à Nyon - a fait ses études à l'UNIGE. Il a publié la majorité de ses livres à L'Age d'Homme, dont l'éditeur, feu Vladimir Dimitrijevic, était un ami proche. Dans son dernier roman, *L'ami barbare*, en lice pour le Prix Lettres frontière, il rend hommage à l'éditeur serbe

Un avis partagé par la présidente de l'association, Marie-Claude Troehler, et par Monique Berthollet. «Jacques Chessex a marqué toute une génération, insiste cette dernière. C'est un peu comme si son départ avait entraîné un renouveau.» Marie-Claude Troehler estime qu'il y a «toute une pépinière de jeunes auteurs romands qui ont des choses à dire sur des thématiques plus mondiales.» A son échelle, Lettres frontière assiste à ce mouvement mais aussi y participe, notamment en invitant les auteurs à franchir la frontière pour des rencontres avec le public. Ce que l'association appelle «le croisement de nos richesses littéraires.»

au tempérament de fer mais à l'audace éditoriale reconnue dans le monde entier. Il tisse une biographie romancée dans laquelle il met en scène des acteurs du milieu littéraire romand en changeant les noms. Dans ce roman, ses thématiques fétiches, la femme et la sexualité, restent au second plan.

Né au Cameroun en 1986, **Max Lobe** est aujourd'hui établi à Genève, après des études en communication au Tessin puis de politique et administration publique à Lausanne. Sa plume, qui laisse entendre un parler africain aux saveureuses

## L'usage des mots

L'usage des mots aura lieu samedi 14 novembre au bâtiment du Faubourg, à Genève. En présence de 8 des 10 auteurs de la 22e sélection au Prix Lettres frontière (Xochitl, Jacques A. Bertrand, Borel, Christian Chavassieux, Slobodan Despot, Christophe Fourvel, Valérie Gilliard, Max Lobe et Jean-Michel Olivier). A 18 h 30, le Prix 2015 sera remis à deux des auteurs, choisis par les groupes de lecteurs des bibliothèques adhérentes. Infos sur [www.lettresfrontiere.net](http://www.lettresfrontiere.net)

## L'influence du statut matrimonial français

## L'invité

Pierre Zumwald  
Rentés Genevoises



Le statut matrimonial a bien entendu une influence sur sa prévoyance en Suisse, notamment en cas de changement de celui-ci (mariage, divorce, etc.) ou lors d'un décès.

Depuis 2007, il est possible en Suisse pour des personnes de même sexe de reconnaître leur statut de couple au travers du partenariat enregistré et finalement, pour des concubins, depuis 2005, de reconnaître le concubinage à certaines conditions, notamment la durée (communauté de vie ininterrompue de cinq ans).

Mais qu'en est-il du frontalier légalement «pacsé» en France? Quel est son statut au sens de la prévoyance en Suisse et que se passera-t-il pour le ou les survivants en cas de décès?

Le pacs français ne déploie ses effets qu'en France et n'est dès lors pas reconnu en Suisse. Toutefois, en matière de prévoyance, il peut être assimilé selon les cas à une forme reconnue de statut

matrimonial en Suisse ou à une reconnaissance de concubinage.

Pour que cette reconnaissance soit faite, des démarches, différentes selon le type de prévoyance ou d'établissement, doivent être exécutées. S'il est possible par exemple d'assimiler le pacs à un partenariat enregistré, les effets pourront être déployés sur le 1er, le 2e et le 3e pilier. Si le pacs est assimilé à une communauté de vie (concubinage), les effets ne seront déployés que sur le 2e et le 3e pilier, pour autant que dans le 2e pilier, la caisse ait prévu cette situation dans son règlement.

En résumé, en cas de décès du frontalier «pacsé», le partenaire pourrait ne pas être pris en considération comme un ayant droit légitime sur la simple base du pacs. Il s'agit donc, du vivant du frontalier «pacsé», d'entreprendre toutes les démarches en Suisse afin de faire reconnaître la situation et protéger ainsi ses proches, sans négliger la rédaction d'un testament puisque, rappelons-le, les partenaires «pacsés» ne sont pas automatiquement héritiers l'un de l'autre et n'ont aucun droit dans la succession l'un de l'autre.

## Un tiers de frontaliers suisses déclarés en plus

La Commune de Saint-Julien se félicite de la campagne menée en faveur de la régularisation des faux résidents secondaires

Un tiers de frontaliers suisses supplémentaires. Le maire de Saint-Julien-en-Genevois, Antoine Viellard, peut se frotter les mains. La campagne menée ce printemps par la commune française pour inciter les faux résidents secondaires à se déclarer a commencé à porter ses fruits.

Au total, 225 travailleurs franco-suisse et suisses de plus que l'année passée ont été recensés par la Commune en octobre. Cela devrait permettre à Saint-Julien de recevoir 300 000 euros de fonds frontaliers supplémentaires.

«Nous sommes plutôt contents car nous devons prochainement faire des investissements importants notamment dans les domaines de l'éducation et de la mobilité, réagit Antoine Viellard. Mais ce premier résultat n'est qu'une

étape. Nous estimons encore à 800 le nombre de faux résidents secondaires dans notre commune.»

Comment évalue-t-il ce chiffre? «Sur la base du différentiel entre les passages à la frontière et le nombre de frontaliers déclarés, ainsi que sur la part d'électeurs suisses en France voisine», précise le maire.

La commune française a désormais un argument de poids pour pousser les Suisses «clandestins» à se régulariser: la fin du secret bancaire et le début de l'échange automatique d'informations entre les deux pays dès 2018. «Le fisc pourra obtenir plus facilement des renseignements sur des résidents français, qui en l'absence de déclaration de revenus et de déclaration d'éventuels comptes en Suisse seront passibles de sanctions pour fraude fiscale», explique Antoine Viellard.

Sur ses 12 000 habitants, Saint-Julien-en-Genevois compte plus de 4000 travailleurs frontaliers. **Céline Garcin**

## Vallée de l'Arve



L'arrivée de l'hiver est synonyme de pollution atmosphérique dans la vallée de l'Arve. Pour limiter les émissions de particules fines, la vitesse sur le réseau autoroutier est réduite de 130 à 110 km/h du 1er novembre au 31 mars. Sont concernés: l'axe entre le col d'Evires et la bifurcation A40/A410 ainsi que le secteur de la douane de Vallard jusqu'au Fayet. **C.G.**

## Dons Troisième collecte de jouets à Cruseilles

Pour la troisième année consécutive, l'agence immobilière Century 21 organise une grande opération de collecte de jouets du 1er au 30 novembre en faveur de l'association Nos p'tites étoiles et de la Croix-Rouge française, qui aident les enfants défavorisés et hospitalisés. Les habitants du Grand Genève pourront donner leurs poupées, puzzles et autres joujoux à la succursale de Cruseilles. En 2014, 3045 jouets y avaient été déposés. **C.G.**

## Population

2,62

C'est, en millions, le nombre d'habitants du territoire franco-valdo-genevois (plus vaste que le Grand Genève) en 2014. Selon l'Observatoire statistique transfrontalier, la population des cantons de Genève et Vaud ainsi que de l'Ain et de la Haute-Savoie a augmenté de 1,4% en moyenne par an entre 2006 et 2014. Cela correspond à 270 000 habitants supplémentaires en huit ans. Cette augmentation s'explique pour les deux tiers par l'arrivée de nouvelles personnes, démontrant l'attractivité de ce territoire. **C.G.**

## Conférence Tout savoir sur le coworking et le télétravail

«Le travail à l'heure des nouvelles technologies: tous nomades?» La conférence organisée demain par la Maison transfrontalière européenne de 14 h 30 à 16 h 30 à Ambilly s'intéressera aux nouvelles formes de travail, telles que le coworking et le télétravail. Marion Majou, fondatrice d'Entrelac coworking à Annemasse, animera la discussion et proposera divers conseils pour «pratiquer un nomadisme efficace». **C.G.**

## Saute-frontières

## Prétériter ou léser

Quand les Français se sentent «lésés», les Suisses, eux, s'estiment «prétérités». Largement utilisé par les Romands, le terme demeure peu connu de l'autre côté de la frontière. Alors que nous écrivions vendredi dans nos colonnes à quel point les élèves genevois sont nuls en allemand, nous pouvons au moins nous réjouir d'une chose: ils semblent avoir intégré le mot - prétérit - qui désigne les formes passées! Bon, pas forcément à bon escient... Aurait-il été prétérités par l'enseignement de la langue à l'école genevoise? **C.G.**

